

COMMUNIQUE DE PRESSE OFFICIEL N°1 DU COLLECTIF « MAINS PROPRES »

Le collectif « Mains Propres » souhaite informer l'opinion nationale et internationale que suite aux nombreuses difficultés soulevées par la communauté malienne établie en France concernant l'obtention auprès des autorités consulaires des documents administratifs tels passeports, cartes NINA, actes de naissance etc..., il avait entrepris notamment depuis le 23 décembre 2016 une action de protestation tendant à favoriser l'amélioration de leurs conditions d'accès et d'obtention de documents administratifs au sein du Consulat Général du mali sis à Bagnolet.

Le collectif souhaite rappeler qu'avant cette date, plusieurs voies et moyens ont été utilisés pour attirer l'attention des plus hautes autorités sur les problématiques liées à l'obtention des documents administratifs afin que des solutions soient trouvées. Dans ce cadre :

- Une rencontre a lieu le 30 avril 2016 avec le nouveau consul à son arrivée pour lui faire part des difficultés constatées, la communication d'un mémorandum rendu publique etc.
- Le 8 mai 2016, une manifestation fut organisée devant ledit consulat pour remettre des doléances aux autorités consulaires et demander un point d'avancement.
- Les 04 juin et 27 juillet 2016 Le collectif a adressé des lettres recommandées avec accusé de réception aux dites autorités afin de connaître la suite réservée aux demandes qui ont été formulées, celles-ci sont restées sans suite.
- Le 10 décembre 2016, une marche de protestation a été organisée devant l'ambassade du Mali à Paris en collaboration avec le collectif « Citoyens-Mali), qui a abouti à une remise conjointe d'une motion auprès des autorités de l'ambassade.

Devant l'inertie et le mépris exprimés des autorités à l'égard des différentes demandes formulées et compte tenu des désagréments subis par la communauté malienne notamment les pertes de titre de séjour liées à la non obtention de passeports conditionnées à la détention de la carte NINA, le Collectif « Mains Propres » a jugé nécessaire d'investir les locaux du Consulat Général du mali le vendredi 23 décembre 2016 à 14H.

Suite à cette action et fidèle à sa démarche pacifique de résolution des problématiques, le Collectif a reçu le même jour le ministre des maliens de l'extérieur Monsieur Abdramane SYLLA, Ministre des maliens de l'extérieur en visite d'information auprès de la communauté malienne de France sur la question de gestion des flux migratoires entre l'UE et le Mali.

L'un des points qui en est sorti après discussion sur les éléments de revendications soumis au ministre est que des solutions seraient trouvées dans un délai maximum d'une semaine.

Par ailleurs, le collectif « Mains Propres » a également reçu l'ambassadeur du mali en France le lundi 26 décembre 2016 dans le cadre d'un entretien sur les différentes revendications. En outre, une rencontre d'échange a également eu lieu avec le ministre des domaines de l'état et des affaires foncières Monsieur Mohamed Aly BATHILY le mercredi 28 décembre 2016.

COMMUNIQUE DE PRESSE OFFICIEL N°1 DU COLLECTIF « MAINS PROPRES »

Sur la base d'une note technique envoyée par le ministre des maliens de l'extérieur à Monsieur l'ambassadeur du Mali en France, des négociations officielles ont été ouvertes avec les services consulaires et de l'ambassade.

Ces négociations ont abouti à un accord signé entre le Collectif « Mains Propres » et les autorités consulaires et diplomatiques le 2 janvier 2017 et qui porte sur trois principaux points : la facilitation des démarches administratives des usagers et le fonctionnement du consulat, la fluidification de l'accès aux cartes NINA et aux passeports biométriques ainsi que la question relative aux relations entre le Mali et l'Union Européenne sur la gestion des flux migratoires.

Le collectif souhaite exprimer toute sa gratitude à l'endroit de tous les acteurs qui n'ont ménagé aucun effort en vue de la résolution de cette crise.

Le Collectif réitère sa confiance aux autorités diplomatiques et consulaires dans la mise en œuvre de l'accord et rappelle son attachement à lutter en faveur de l'amélioration des conditions de vie des maliens de l'extérieur en général et ceux de France en particulier. Dans ce cadre, il entend veiller à la mise en œuvre sans réserves de l'accord trouvé.

Le Collectif « Mains Propres » adresse ses vifs remerciements à l'ensemble des acteurs, membres de la société civile, associations etc... qui lui ont manifesté leur soutien plein et total dans le cadre de cette initiative.

Pour le Collectif « Mains Propres »

Tapa KONTE

Porte-parole du Collectif